

INFO-NÉGO

DERNIÈRE HEURE!



Fonction publique

Volume 1 no 14 - 2 mars 2016

Négociation de l'unité fonction publique

État d'avancement au 1^{er} mars 2016

Pour parvenir à une entente satisfaisante, des choix doivent être faits par le comité de négociation de l'unité fonction publique du SPGQ. Cependant, à ce stade crucial des rencontres avec les représentants du Conseil du trésor, ces choix ne peuvent être dévoilés, car cela pourrait compromettre la bonne marche des négociations.

Les deux dépôts patronaux (ceux du 27 janvier 2016 et du 9 décembre 2015 qui ont été présentés en conseil syndical) ne tiennent pas compte de l'effet de la relativité salariale. Précisons que l'exercice de relativité salariale aura un effet à la hausse sur le salaire de chaque membre du SPGQ. Les négociations entourant la convention collective et celles portant sur la relativité salariale évoluent en parallèle; l'une ne peut être réglée sans l'autre.

Bien qu'il n'y ait pas eu de rencontre avec les représentants du Conseil du trésor depuis le 11 février, le comité de négociation du SPGQ a bon espoir de parvenir à un règlement satisfaisant avec l'employeur. Une rencontre est d'ailleurs envisagée pour la semaine du 7 mars; une confirmation de l'employeur est attendue.

Malgré les rumeurs et les informations erronées qui circulent, aucune entente de principe n'a été conclue pour les membres de la fonction publique du SPGQ.

Récemment, des représentants du comité de négociation ont assisté sur invitation à des rencontres organisées par des représentants de certaines sections. Ces rencontres visaient à informer les membres quant aux derniers dépôts patronaux; elles ont aussi permis de connaître le sentiment des membres par rapport à ces dépôts.

Des questions sur les négociations en cours ?
Écrivez-nous à [negociation@spgq.qc.ca](mailto:negotiation@spgq.qc.ca).

Votre comité de négociation pour l'unité fonction publique,

Francine L'Espérance, première vice-présidente et porte-parole du comité de négociation fonction publique
Manon Therrien, deuxième vice-présidente
Jean-François Landry, troisième vice-président
Thérèse Chabot, membre du conseil syndical
Dieudonné Ella-Oyono, membre du conseil syndical